RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Crous Strasbourg

Fiche de poste

FONCTION : SERVEUR(SE) – CAISSIER(RE) H/F

Catégorie : C Emploi-type : Commis-se de cuisine et restauration – G5B46 Salaire brut mensuel : entre 1844 € et 1924 €	Titulaires ou Contractuels **Pas de week-end, pas de soir** Repas pris sur place Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 15h00
Durée : 6 mois 25/08/2025 au 25/02/2026 (avec possibilité de prolongation)	Poste vacant
Localisation du poste : **Restaurant universitaire de l'Esplanade** – 32 bd de la Victoire 67000 Strasbourg	
Diplôme – Expérience : - Diplôme de niveau 3 souhaité (CAP ou équivalent) - Expérience de 2 ans minimum souhaitée	

Environnement

Le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Strasbourg intervient dans le cadre de ses missions de service public pour l'amélioration des conditions de vie matérielle des étudiants de l'académie de Strasbourg. Établissement public, le Crous gère les aides financières (bourses), une offre de restauration à tarification sociale équivalente à 1 566 380 repas étudiants par an et un parc de 5 527 logements. Il est animé, dans le cadre d'un réseau national, par le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS).

Le Resto'U Esplanade est situé au cœur du campus de Strasbourg. Ce restaurant sert 2500 repas à midi en pic d'activité et 1000 repas le soir. Il dispose de plusieurs pôles de distribution sur 2 étages et d'une cafétéria libre-service au RDC, le Cristal Shop. Au 2e étage, le Restaurant Le 32 propose un service à table dans un cadre élégant. C'est la table des universitaires par excellence d'une capacité de 150 places avec des menus de saison et une cuisine 100% maison pour les séminaires, colloques et repas de service. La brigade est composée de 30 agents et 25 personnels étudiants le midi et de 3 agents et 12 étudiants le soir. Le Resto'U Esplanade a obtenu le label Mon restau responsable depuis 2019 et le label assiette végétale en 2024.

Pour plus d'informations : www.crous-strasbourg.fr

Effectifs	454 ETP
Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, actions culturelles

Poste

Fonction	Serveur-se / caissier-ère

Description du poste	**Activités principales :** • Participer à l'assemblage des entrées, des plats et des desserts, • Gérer le point de distribution, • Nettoyer et remettre en état les lieux de consommation et de distribution, • Tenir une caisse et tirer le journal de caisse, • Participer à l'accueil, • Respecte les règles d'hygiène et de sécurité, • Coordonner l'activité des emplois étudiants.
Qualités requises	**Connaissances :** • Connaissance des produits alimentaires, • Connaissance des règles d'hygiène, de santé et sécurité au travail en vigueur et des normes • Connaissance des arts et techniques de présentation des mets • Connaissance du fonctionnement des caisses • Connaissance des dispositifs d'économie d'énergie. **Compétences opérationnelles :** • Techniques de stockage, de conservation et de conditionnement alimentaire, • Maîtrise des techniques du service à table et de l'accueil. **Compétences comportementales :** • Réactivité, • Dynamisme, • Travail en équipe et sens du relationnel, • Courtoisie, • Résistance au stress, • Adaptabilité, • Polyvalence, • Respect de la hiérarchie, • Autonomie.
Conditions particulières d'exercice	Poste à temps plein **Contraintes physiques :** Port de charges, station debout.

Modalités de candidature

Les candidatures accompagnées d'une **lettre de motivation** et d'un **curriculum vitæ** doivent être transmises via le bouton **« Postuler »** du **site internet** avant le **09 juillet 2025**

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter :
Madame **Julie JOUBLOT**, directrice du restaurant universitaire Esplanade
julie.joublot@crous-strasbourg.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Strasbourg

Vous trouverez aussi au Crous :

Des avantages sociaux

- Le remboursement d'une partie des frais de transport,
- Une contribution à la mutuelle,
- Des prestations d'action sociale sous conditions,
- Un restaurant universitaire,
- Chèques cadeaux.

La conciliation de la vie personnelle et professionnelle

- Des droits à congés (soit 45 jours/an pour un temps plein sous un contrat de plus de 10 mois, ou 2.5 jours/mois pour un contrat de moins de 10 mois),
- Télétravail sous conditions,
- Compte épargne temps (CET).

Une carrière dynamique

- Un accompagnement personnalisé pour évoluer : entretiens carrière, préparation concours,
- Une mobilité interne proposée aux personnels,
- Une formation continue riche et accessible.

Un établissement engagé

- Pour le service aux usagers,
- Pour l'égalité des chances,
- Pour la transition écologique.